



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

> ACCOMPAGNEMENT ACTIV PRE & POST INSTALLATION

VOUS SOUHAITEZ...

Etre accompagné sur votre projet d'installation, création ou reprise, dans le cadre d'ACTIV : Activ' ton installation, prépare ta transmission.

QUI EST CONCERNÉ ?

Candidats aux aides à l'installation dans le dispositif ACTIV.

NOUS VOUS PROPOSONS

En amont de l'installation :

Un rendez-vous de 3 heures sur site pour évoquer votre projet, en analyser ses atouts et ses contraintes que ce soit en cultures, élevage ou diversification, en système conventionnel ou agriculture biologique. Analyse de la faisabilité technique du projet et des points réglementaires à approfondir. Préconisations et appui dans la réflexion des éléments du projet.

Remise de votre document de synthèse sous 15 jours après la validation concertée de votre projet.

Après l'installation :

Un rendez-vous de 2 heures sur site pour suivre votre projet et vous accompagner dans sa mise en place technique. Diagnostic de la situation et préconisations.



VOUS EST REMIS :

Un compte-rendu sous 15 jours après chaque rendez-vous.



- ▶ Un accompagnement personnalisé.
- ▶ L'expertise de conseillers de terrain.
- ▶ Des références technico-économiques et des outils d'analyse performants.



PRESTATION INDIVIDUELLE



VOTRE CONSEILLERE RÉFÉRENTE

Astrid DEGROOTE,
Conseillère installation

Les conseillers techniques de production végétale, animale ou diversification selon la nature de votre projet.



Rachel RONCERAY : 03 44 11 44 50